

# Poussez les portes

Alors que le Département travaille actuellement sur un projet d'inscription des clos-masures sur la Liste du patrimoine mondial de l'Unesco, les époux Monville nous ont ouvert les portes de la Hetrée à Thérouldeville. Uniques au monde puisqu'ils n'existent que dans le pays de Caux, les clos-masures sont des formes organisées de l'habitat qui répondent à des principes édictés par nos ancêtres cauchois. Retour dans un passé arrivé jusqu'à nous...









Cette photo de la Hetrée prise en 1986 est symptomatique de l'organisation d'un clos-masure : des bâtiments dispersés organisés autour d'une mare et d'une cour plantée, entourés d'arbres de haut jet.

Des hêtres, chênes, frênes et ormes enracinés dans des talus sur deux rangées pour protéger le site du vent. L'ensemble des bâtiments est construit autour d'impressionnantes charpentes en bois. Ici, le colombier. La Hetrée compte une maison, une bergerie, une écurie, un colombier, une charreterie et un long bâtiment en briques qui protégeait le pressoir, le grenier à grain, le cellier, la charonnerie, la maternité pour le velage des vaches et le poulailler.

En 1951, la maman de Patrick Monville a réalisé cette maquette du clos-masure. Une idée que le fils a poursuivi : il a réalisé deux autres maquettes, une de 1825 et une de 2015 pour présenter l'évolution des lieux.

L'activité se poursuit dans un des bâtiments de la Hetrée. C'est bien là toute la difficulté des propriétaires de clos-masures actuellement : y maintenir une activité, moderniser le site pour l'adapter aux besoins actuels tout en préservant ses richesses patrimoniales. Le tout dans des limites financières accessibles aux propriétaires.

La dispersion des bâtiments est caractéristique des clos-masures. Les anciens pouvaient ainsi se prémunir de la propagation des incendies (les toits étaient en chaume à l'époque) et des épidémies entre les troupeaux d'animaux.

Au centre, une cour est plantée de pommiers, poiriers, pruniers, chataigniers... pour la consommation des habitants et la fabrication du cidre.

Au centre, une cour est plantée de pommiers, poiriers, pruniers, chataigniers... pour la consommation des habitants et la fabrication du cidre.

Comme autrefois, les vaches paissent tranquillement dans tout le clos-masure.

# d'un clos masure









# 3 questions à...

## Marie-Laure et Patrick Monville, propriétaires



#### 1. Depuis combien de temps vivezvous dans un clos masure?

Depuis toujours: mes parents et mes grands-parents, agriculteurs, en étaient locataires. Nous avons eu l'opportunité de l'acheter en 1970. Le lieu s'appelle La Hêtrée. Nous avons repris l'exploitation en polyculture et élevage jusqu'à notre retraite.

#### 2. Connaissez-vous l'histoire de La Hêtrée?

J'ai retrouvé les premières traces aux archives en 1171 : Nicolas d'Estoutteville, fondateur de l'abbaye de Valmont a donné la ferme à la famille du Hestrey pour service rendu. Le clos masure a appartenu à cette famille jusqu'en 1546, date à laquelle il était vendu à un marchand de toiles de Rouen. Là, je ne retrouve des informations qu'en 1700 : un Monville occupait déjà des terres appartenant à la ferme mais en dehors du clos masure. Vers 1860, une distillerie d'alcool de betteraves y a été construite. Elle a fonctionné jusqu'en 1923 et a été bombardée pendant la guerre.

### 3. Quels sont les spécificités de votre clos-masure?

La distillerie est une particularité. Il n'y en avait évidemment pas dans toutes les fermes. Et le nôtre compte un colombier. Ce qui prouve que la ferme appartenait à un domaine seigneurial parce que seuls les seigneurs avaient le droit de possèder un colombier. Ce droit a été aboli à la Révolution. La Hetrée a encore une mare mais à l'époque, il y en avait deux : une pour la consommation humaine et l'autre pour les animaux et le lavage des instruments agricoles. Quant aux bâtiments, comme dans tous les clos-masures, ils étaient à l'époque construits selon des calculs précis en tenant compte du nombre d'animaux de l'exploitation.